

LE PETIT Bruyerois



JUILLET
2020

LES BREVIAIRES



SOMMAIRE

- | | | | |
|----------|-----------------------|-----------|----------------------------|
| 2 | EDITO | 11 | CONFINEMENT |
| 3 | MANDATS DES ELUS | 13 | INFORMATIONS PRATIQUES |
| 5 | MARES - ETANGS - LACS | 14 | CHENILLES |
| 7 | ECOLE | 15 | ETAT CIVIL DATES A RETENIR |

EDITO DU MAIRE



Chères Bruyéroises, chers Bruyérois,

Nous venons de vivre ensemble des événements extraordinaires en ce début de 2020. Nous garderons probablement longtemps le souvenir de cette crise sanitaire, de ce confinement inattendu et brutal, de ces interdictions difficiles à accepter, de ces obligations parfois incompréhensibles, le tout baignant dans un isolement sensoriel et affectif. Pourtant, dans ce cauchemar éveillé, des habitantes et habitants de notre commune ont engagé une lutte pour accompagner tous les Bruyérois, et tout faire pour rendre cette situation plus humaine. Dès le premier jour, avec des visites aux personnes les plus vulnérables, avec la mise en place d'un outil de diffusion de l'information, et des aides aux plus isolés.

Ensuite, quand le besoin en masques a été clairement identifié, grâce à l'associatif, nous nous sommes mobilisés pour lancer une production de masques sur plus de 20 foyers. Chacune et chacun chez soi, certains coupaient les pièces de coton, d'autres cousaient. Une fois finis, les masques étaient lavés, repassés, enveloppés dans un sachet individuel et distribués en fonction des demandes. Cet effort collectif a produit plus de 1000 masques dont 120 de taille junior.

Nous l'avons fait, grâce aux donations de draps, de housses de couettes, etc... Nous l'avons fait grâce au dévouement de toutes et tous, et nous l'avons fait parce que nous ne savions pas que c'était impossible.

En même temps une autre équipe de professionnelles, a inventé une nouvelle façon de faire la classe hors de l'école. Nos cinq enseignantes se sont autoformées à leur métier de télé-maitresses en filmant des cours chez elles, en diffusant leurs productions par voie électronique, en suivant les apprentissages de chaque élève, en rassurant les parents, et motivant les décrocheurs... Elles ont été tellement efficaces que tout le programme scolaire a été bouclé plus tôt que les années normales.

En fin de confinement, nous avons ouvert l'école et la mairie par étapes. Avec des consignes sanitaires qui ont multiplié par cinq le nombre de lavages désinfections de certains postes. Je remercie ici le personnel communal qui pour certains n'ont pas arrêté de travailler malgré les risques. Et ceux qui avaient été confinés ont répondu présents dès la phase une de l'ouverture de la mairie école.

Fin mai, le Premier ministre a rendu sa liberté à Yves MAURY notre maire depuis presque 20 ans, en autorisant l'installation de la nouvelle équipe municipale, élue le 15 mars dernier. Je remercie Yves MAURY qui a été notre maire jusqu'au bout de son mandat, sans hésitation et avec beaucoup d'enthousiasme, malgré les risques.

Enfin, je remercie l'ASLB qui a été le moteur principal de la fabrication des masques, et qui a fait les heures de garderie du soir. Sans cette implication de l'ASLB, nous n'aurions pas été en capacité d'ouvrir la garderie.

Un dernier mot pour l'équipe municipale nouvellement élue, je suis fier de vous, et de ce que nous avons déjà fait ensemble.

Jacques FORMENTY

MANDATS DES ELUS

- MAIRE :** **M. JACQUES FORMENTY**
- 1^{er} ADJOINT :** **MME. MARTINE CARZUNEL**
en charge du personnel communal, de l'action sociale et de la communication.
- 2^{ème} ADJOINT :** **M. PASCAL GODOT**
en charge du scolaire, du périscolaire et de la sécurité.

Syndicats et établissements publics

- SIAEP :** TITULAIRE : Sophie MARTIN, Jacques FORMENTY
SUPPLEANTS : Jean-Christophe CHAZAL, Daniel LEVASSEUR
- SITER :** TITULAIRE : Pascal GODOT
SUPPLEANTE : Martine CARZUNEL
- SICTOM :** TITULAIRE : Jacques FORMENTY
SUPPLEANTS : Pascal GODOT, Jérôme HAMON, Martine CARZUNEL
- PNR :** TITULAIRE : Jean-Luc TEMOIN
SUPPLEANT : Jacques FORMENTY
- CART :** TITULAIRE : Jacques FORMENTY
SUPPLEANTE : Martine CARZUNEL

Commission d'appels d'offre

Jean-Christophe CHAZAL, Mathieu DAUFRESNE, Jérôme HAMON, Pascal GODOT, Fanny ROUARD, Martine CARZUNEL

Commissions du PNR

- Bureau syndical :** Jacques FORMENTY
- Agriculture et forêts :** Thérèse HUET, Daniel LEVASSEUR, Alice PIRON
- Architecture, urbanisme et paysages :** Jean-Luc TEMOIN, Fanny ROUARD
- Biodiversité, environnement :** Philippe NIZOU, Nathalie BELLENGIER
- Communication et animations :** Martine CARZUNEL, Pascal GODOT, Philippe NIZOU
- Education à l'environnement et au territoire :** Pascal GODOT, Sophie MARTIN
- Patrimoine et culture :** Martine CARZUNEL, Philippe NIZOU, Pascaline DIDIER LAURENT
- Tourisme, liaisons douces :** Gina BAROTIN, Jean-Luc TEMOIN, Jean-Christophe CHAZAL
- Développement économique et énergie :** Fanny ROUARD, Mathieu DAUFRESNE

MANDATS DES ELUS

Commissions de la CART

Animation du territoire : Philippe NIZOU

Piscines, sport, aires de jeux : Jacques FORMENTY

GEMAPI, environnement, gestion des déchets : Jean-Luc TEMOIN, Jérôme HAMON

D'autres commissions seront à pourvoir dès le mois de septembre.

Commissions communales

En tant que Maire Jacques FORMENTY est président et membre de toutes les commissions

Finance et AO : Mathieu DUFRESNE, Martine CARZUNEL, Sophie MARTIN, Jean-Christophe CHAZAL

Communication : Martine CARZUNEL, Pascal GODOT, Philippe NIZOU, Sophie MARTIN

Fêtes et cérémonies : Jean-Christophe CHAZAL, et tous les membres du conseil municipal

Délégation travaux : Jérôme HAMON, Daniel LEVASSEUR, Jean-Luc TEMOIN, Jean-Christophe CHAZAL

Cadre de vie et sécurité : Fanny ROUARD, Jean-Luc TEMOIN, Pascal GODOT, Nathalie BELLENGIER, Alice PIRON, Thérèse HUET, Martine CARZUNEL,

Agricole et forêts : Thérèse HUET, Daniel LEVASSEUR, Alice PIRON, Nathalie BELLENGIER

Haras : Fanny ROUARD, Philippe NIZOU, Alice PIRON, Martine CARZUNEL

Caravanning : Jean-Luc TEMOIN, Alice PIRON, Fanny ROUARD, Martine CARZUNEL

Culturelle : Philippe NIZOU, Fanny ROUARD, Thierry ELBHAR, Martine CARZUNEL, Nathalie BELLENGIER, Sophie MARTIN





Sommes-nous conscients en habitant les Bréviaires que nous sommes sur le « château d'eau » du Sud Yvelines ? Quand les fontaines célestes décident d'arroser Les Bréviaires, les eaux se répandent dans des drains, des fossés, des tuyaux et des rigoles. L'eau peut s'écouler en amont ou en aval de Paris... Etonnant non ! En plus, elle donne naissance aux sources de la Vesgre.



La commune est à la tête de trois bassins d'écoulement des eaux :

- Une partie de l'eau tombe vers la Grange du Bois et s'écoule vers le Guyon, la Guyonne, la Mauldre et enfin la Seine aval.
- Une partie de l'eau tombant vers le Matz et sur la Plaine rejoint par la rigole de Parfond ou par celle de Coupe Gorge l'étang du Perray. De là, l'eau peut aller rejoindre le rû des Vaux de Cernay, l'Yvette, l'Orge puis la Seine amont. Ou alors rejoindre la réserve naturelle de Saint Quentin en Yvelines
- Pour le reste de l'eau arrosant la commune elle s'écoulera via le Graphin, la Vesgre, l'Eure pour finir dans la Seine aval.

En tombant sur Les Bréviaires une partie de cette eau peut, si elle souhaite prendre son temps, rester quelques temps dans nos mares, nos étangs et nos zones humides. Mais que signifient ces derniers termes un peu flous ?



Mare : Dans nos régions, une mare correspond à une dépression d'eau dormante le plus souvent d'origine artificielle et liée à un usage domestique, agricole ou de petit artisanat. Le niveau de l'eau y est très rarement contrôlé (pas de système de vannage). Sa taille est généralement modeste (moins de 5000 m²) comme sa profondeur (moins de 2 mètres). En raison de ses anciennes activités d'élevage, Les Bréviaires possédait de nombreuses mares (plusieurs par exploitation). Avec l'évolution du territoire agricole de notre commune, ces dernières ont perdu leur utilité. Elles ont donc disparu (par comblement) au profit de l'alimentation en eau de « tuyau ».

Etang : Il est très généralement d'origine artificielle et possède un système de vannage permettant de contrôler le niveau des eaux dormantes ou d'aider à son assèchement. Il est de surface très variable (plusieurs hectares), et d'une profondeur jamais inférieure au point le plus bas de la digue (de huit mètres aux étangs

■ MARES - ETANGS - LACS



de Hollande et de St Hubert). Ceci permet de faciliter la vidange. Historiquement, les Etangs servaient à la production piscicole, au stockage des eaux pour l'alimentation de moulins, à des jeux d'eaux et à la production de roseaux pour les toitures... Aujourd'hui, sur Les Bréviaires, leur rôle récréatif est reconnu bien au-delà des limites de la commune. La partie piscicole est maintenant réduite à un simple prélèvement effectué par les pêcheurs. Avec le temps un intérêt écologique régional s'est créé. Bientôt une partie de la chaîne des Etangs de Hollande sera transformée en réserve naturelle nationale.

Zone humide : Elle se définit par un type de sols très particulier qui est gorgé d'eau en quasi permanence. Les pluies sont leurs principales sources d'alimentation. Ces zones permettent le développement d'une flore et donc d'une faune très spécifiques. Ils en existent aux Bréviaires qui sont bien cachées...

Et enfin ... Le lac : Il se caractérise par sa grande taille mais aussi et surtout par sa profondeur (et aussi par les jolies montagnes qui l'entourent dont on aura remarqué l'absence aux Bréviaires, nous avons encore du boulot 😊).

Au cours des dernières décennies, notre territoire communal a perdu un peu de sa biodiversité en voyant diminuer ces zones aquatiques. Les mares, les étangs et les zones humides ne sont ni inutiles, ni nuisibles. Elles participent notamment à stocker les ressources en eau, à maintenir une richesse floristique et faunistique importante et ... à notre bien-être.

Jean Luc TEMOIN

ECOLE DÉCONFINEMENT



Après une longue période de confinement entamée le 17 mars dernier, difficile à surmonter pour certains d'entre nous. La délivrance du déconfinement est arrivée le 11 mai, date à laquelle l'école a réouvert pour accueillir les élèves dits « prioritaires » (enfants de personnels exposés en première ligne, personnels soignants, forces de l'ordre), et ceux dits « décrocheurs » (enfants sans suivi de télétravail).

Alors qu'en période de confinement, toutes les professeurs des écoles étaient affectées à un lourd travail de suivi avec leurs élèves en télétravail et en visioconférence, seules trois d'entre elles ont participé à la réouverture avec un effectif réduit à onze élèves « prioritaires », tandis que les autres ont continué le travail en « distanciel ».

Ce premier dispositif fut complété fin mai par un apport supplémentaire d'enfants à l'école. Se rajoutant aux « prioritaires », un groupe d'élèves a fait son retour les lundi/mardi, alors qu'un autre groupe optait plutôt pour le jeudi/vendredi, portant l'effectif total à environ 25 élèves.

Ce premier dispositif fut complété fin mai par un

Le 22 juin marque la date d'un retour quasi généralisé des élèves de l'école (94 élèves sur les 101).

L'organisation de toutes les mesures sanitaires drastiques fut conjointement assurée par les professeurs des écoles, les élus et le personnel municipal.

Les salles de classe et la cantine furent réaménagées, la garderie s'est tenue à la salle des fêtes avec l'aide précieuse de l'A.S.L.B. et de ses animateurs. Afin de faire respecter la distanciation à tous les élèves, notamment pour ceux concernés par la garderie périscolaire du soir, un système original a été mis en œuvre pour les mener de l'école à la salle des fêtes. En effet les élèves avançaient en file indienne, espacés d'un mètre en tenant une longue corde.

Nous adressons un grand merci à l'A.S.L.B. qui a mis à disposition du personnel associatif pour



■ ECOLE DÉCONFINEMENT

assurer la garderie périscolaire sur les quatre jours de la semaine dans les activités musique, anglais, gymnastique et travaux manuels.

Nous saluons la performance de nos enseignantes qui ont su garder le contact avec leurs élèves avec des outils informatiques pas toujours faciles à s'approprier.

Le personnel communal a également été mis à contribution pour l'entretien quasi permanent des locaux, le mot clé ayant été désinfection! Il a fallu déménager et réaménager les classes et la cantine plusieurs fois par jour. Un grand merci à toutes et tous.

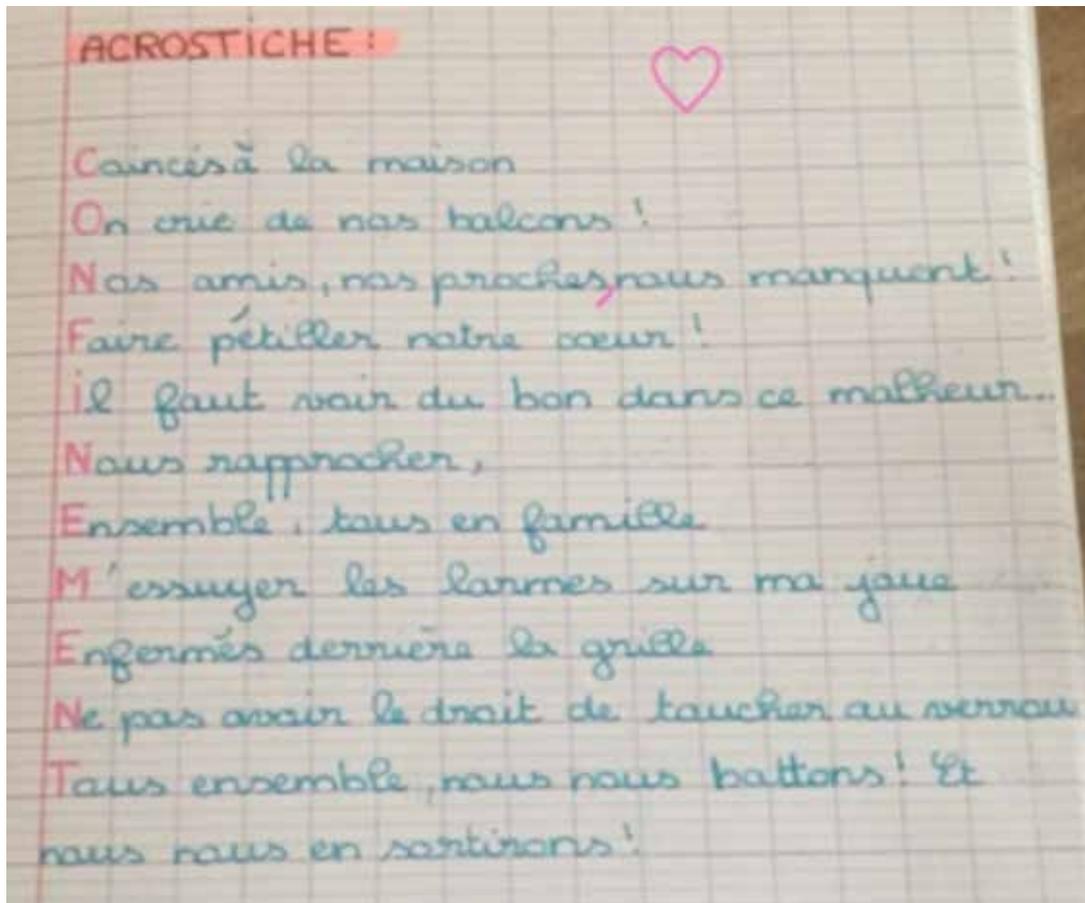
La vie reprend son cours lentement, avec toutefois des habitudes bien ancrées dans la population. Nous espérons tous que le retour à la normale sera de mise à la prochaine rentrée de septembre.

Les enfants du village vous livrent ci-dessous quelques témoignages poignants de la manière dont ils ont vécu cette période compliquée.

Pascal GODOT



ECOLE DÉCONFINEMENT



ECOLE DÉCONFINEMENT

Circuler c'est compliqué
Gagner le temps passé
Ne sortir s'amuser
Enfin, je n'aime pas
Immobilisés chez soi
Le fera que retarder
Et embêter le monde entier
Maintenant, ce n'est plus comme avant
Et j'ai peur, c'est
Nettement moins bien.
Tout est changé, en ce moment.

Comme c'est étrange
On ne sort plus
Ni même pour aller à l'école
Ensemble recréer entre copains
Injuste tout ça !
Nous vaincrons le covid
Ensemble
Maintenant
En restant chez soi
Nous survivons sur notre planète
Cerre



QUE S'EST IL PASSE PENDANT LE CONFINEMENT ?

Bien que n'ayant pas officiellement pris leurs fonctions (le conseil municipal ne pouvant se tenir du fait du confinement), les nouveaux élus se sont mobilisés tout au long de ces semaines.

Nous avons distribué des tracts d'information, nous avons contacté et suivi tout au long de cette période nos seniors pour prendre de leurs nouvelles et faire des courses. Nous avons effectué des distributions de denrées alimentaires fournies par les Restos du cœur de Rambouillet aux personnes qui en ont fait la demande.

Nous nous sommes abonnés à l'application **illiwap**, qui, dès que vous l'aurez téléchargée sur votre téléphone ou votre tablette vous permettra d'avoir accès aux informations concernant notre commune (Mairie, Ecole, A.S.L.B.).

Sans attendre que le département nous fournisse des masques, nous avons distribué des masques en tissu pour adultes et enfants.

Ces masques ont été réalisés par un collectif de couturiers et couturières animé par Alice PIRON. Du tissu, de l'élastique ont été fournis par les Bruyérois. C'est plus de 1000 masques qui ont été réalisés.

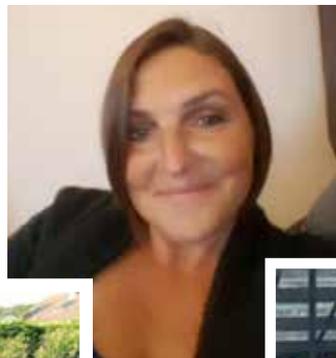
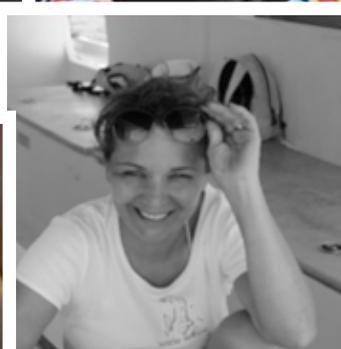
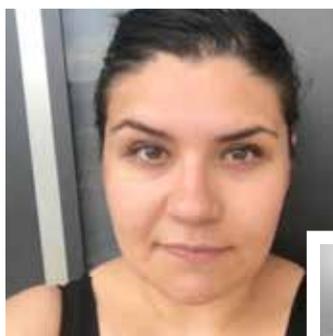
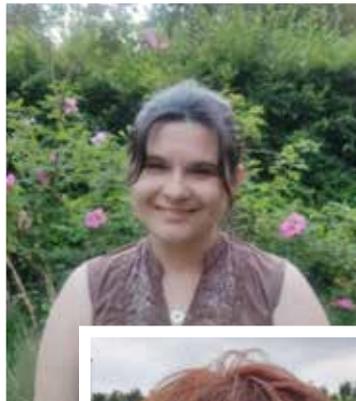


Un grand merci

à toute cette équipe :

Michel et Brigitte VIDEGRAIN,
Anne et Philippe GEGOU,
Evelyne RIDEL,
Gisèle MADELEINE,
Stéphanie GUEPRATTE,
Aurélie CAVAILLES,
Michel AST,
Roselyne GUICHON,
Laure STUTZMANN,
Dominique CALOT,
M. et Mme ROUYER,
Céline FEVRIER,
Marion JUGUET,
Stéphanie AUMAITRE,
Emmanuelle DESCHAMPS,
Isabelle FIXE,
Mélanie ALLARD,
Lenia PIRES, Alice PIRON

NOS COUTURIERS, NOS COUTURIÈRES



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Téléphone : 01 34 57 83 10

illiwap : 78108

Email :

mairie.brevieres@wanadoo.fr

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi fermeture
Jeudi de 8h30 à 12h00 et fermeture l'après midi
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi de 9h30 à 12h00 à partir de septembre
sauf le 19 septembre

Site internet :

www.mairie-brevieres78.fr

LES TRAVAUX EXTERIEURS

Pour le confort de tous et le bien vivre ensemble,
merci de respecter ces horaires

En semaine

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis

De 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : interdits



calendrier



Ordures ménagères

collecte tous les mercredis matin



Emballages - journaux - revues - magazines

collecte un lundi sur deux le matin

juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
13	10	7	5	2	14
27	24	21	19	16-30	28



Verre : bouteilles - bocaux - pots

collecte un lundi sur 6 en journée

juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	10	21		2	14

LES DECHETS VERTS

Les bacs à disposition y sont réservés exclusivement :

Elagages et branchages de petites tailles (30mm de section)

Les tontes de pelouse

Les déchets issus de l'entretien des jardins privés

Les feuilles mortes et les fleurs annuelles mortes

CHENILLES

PROCESSIONNAIRES

La Processionnaire du pin est une espèce de lépidoptères (papillons) de la famille des Notodontidés, surtout connue pour ses chenilles.

Nommées d'après leur mode de déplacement en file indienne, celles-ci se nourrissent des aiguilles de divers pins, provoquant des allergies chez certaines personnes exposées aux soies des chenilles



En effet, ces chenilles, possèdent sur la face dorsale un « appareil urticant » composé de « micro poils » qui sont projetés en l'air lorsque la chenille se sent menacée. Leur caractère fortement urticant est dû au fait que le poil en se cassant dans l'organisme y libère une toxine qui peut provoquer d'importantes réactions allergiques (mains, cou, visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide.

Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie. Les chevaux sont également concernés par les risques d'allergie.

La Processionnaire est aussi présente sur les chênes.

On nous a déjà signalé la présence de ces chenilles dans notre commune et dans la forêt. Nous tenions à vous en informer.

Pour les détruire, nous vous conseillons de regarder sur Internet où des dossiers très complets pourront vous aider.



Pour les futures parutions du Petit Bruyérois, nous envisageons de réserver une page aux annonceurs. Si vous exercez une profession sur la commune et que vous souhaitez vous faire connaître, merci de contacter la mairie.

Naissances



20/02/2020 Amé BARRE AUPETIT
26/02/2020 Hadès PERRIN
15/03/2020 Neal XANCHO
08/05/2020 Owen JACKSON
02/06/2020 Lexie OSAER MENETRAT
25/06/2020 Madeleine TOUTIN

Décès



18/01/2020 Simone HERSANT
(épouse QUINAULT)
22/03/2020 Régis SADOUX
16/04/2020 James MAZURIER
18/05/2020 Pierre CATIER

Nous avons également appris le 12 juin 2020 le décès de Patrick MAIGRET. Il n'était pas habitant de la commune mais il a été le directeur de notre école élémentaire pendant de nombreuses années.

Les élus s'associent à la peine des familles.

Anniversaires



Deux habitants de la commune ont fêté leur CENTENAIRE. Toutes nos félicitations à Zora KARA et à François CLERC

DATES A RETENIR

Sous réserve de la situation sanitaire

1

septembre

Rentrée scolaire

Séance de cinéma en plein air (DRAGON 3) si météo favorable

5

septembre

Forum des associations de 9h30 à 12 h à la Salle des Fêtes

12/13

septembre

Fête de la commune

5

décembre

Récital de Claude LEMESLE (parolier de Serge REGGIANI, Joe DASSIN ...)



MERCI

